

Coup de chaleur au travail

Quels sont les signaux d'alerte ?



→ fièvre



→ pouls et respiration rapides



→ maux de tête



→ nausées voire vomissements



→ peau sèche, rouge et chaude



→ confusion, comportement étrange, délire, voire convulsions



→ perte de connaissance éventuelle

Quelles sont les conduites à tenir ?

→ Si la victime est consciente :



→ l'amener à l'ombre ou dans un endroit frais et bien aéré



→ lui enlever les vêtements



→ la rafraîchir en faisant couler de l'eau froide sur le corps

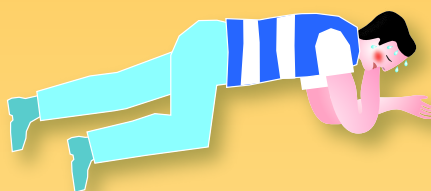


→ lui donner à boire de l'eau fraîche



→ Dans tous les cas, vous devez **impérativement** alerter ou faire alerter les secours : Samu [15] ou numéro d'appel européen des services de secours [112]

→ Si la victime perd connaissance :



→ la mettre en position latérale de sécurité et la surveiller en attendant l'arrivée des secours

Plus d'informations sur : www.inrs.fr/chaleur